Octobre - novembre 2023

8-10 ans et 11-12 ans

Colos apprenantes

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE VENDÉE



La Ligue de l'enseignement de Vendée 41 rue Monge -85 000 La Roche-sur-Yon education@laligue85.org 02 51 36 45 92



Une « Colo apprenante » avec la Ligue de l'enseignement de Vendée c'est quoi ?

Une colonie de vacances classique, avec un projet pédagogique axé sur nos 6 valeurs éducatives : Laïcité- Diversité / Egalité - Emancipation / Socialisation - Solidarité / Engagement - Démocratie - Citoyenneté

Notre ambition étant de faire vivre toutes les mixités : culturelles, sociales, territoriales...

Des modules de renforcement des apprentissages

Chaque jour, des modules d'1H30 environ sont mis en place sur des thématiques variées :

- Le développement durable et la transition écologique
- Les arts et la culture
- Les activités physiques et sportives
- La citoyenneté et la lutte contre les discriminations

Ces séances sont préparées et animées par des animateurs professionnels de la Ligue de l'enseignement – FOL 85 qui interviennent tout au long de l'année scolaire dans les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ou classes de découverte, ou par des intervenants extérieurs.

UNE LABELLISATION «COLO APPRENANTE» DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 85

DURÉE / PRIX DU SÉJOUR

5 jours (du lundi au vendredi) : 500 € financée par l'Etat

Une participation de 30€ pour le transport est demandée (par enfant). Départ et arrivée : La Roche-sur-Yon

Prise en charge 100 % par l'état GRATUITE POUR LES FAMILLES

PUBLIC CIBLE

- Quartier politique de la ville
- Zones rurales enclavées
- Enfants à besoin particulier (Handicap...)
- Enfant bénéficiaire de l'ASE
- Ne disposant pas de connexion internet
- Enfant en difficulté scolaire
- Enfant ayant des difficultés de socialisation
- Sur demande de la famille : quotient familial inférieur à 1500

VOTRE CONTACT

Clémentine PARMENTIER, Déléguée Générale <u>dg@laligue85.org</u>- 02 51 36 45 92

41 rue Monge – 85000 La Roche-sur-Yon

Notre projet éducatif



NOTRE AMBITION, FAIRE VIVRE TOUTES LES MIXITÉS: CULTURELLES, SOCIALES, TERRITORIALES...

Pour la Ligue de l'enseignement, les spécificités de chacun(e) sont une richesse! Elles favorisent les échanges, permettent de construire des relations différentes et créent des rencontres inattendues.

Reconnues et respectées, elles participent à la dynamique du groupe et à l'enrichissement de chaque participant(e). C'est toute la force d'un séjour collectif où chacun(e) à une place, sa place! C'est pourquoi nous nous engageons à .

- Reconnaître et valoriser les compétences de chacun.
- Lutter contre toutes les discriminations.
- Faciliter l'accessibilité à tous les publics.
- Personnaliser l'accompagnement de chacun.
- Rechercher une composition des groupes la plus équilibrée possible.
- Rendre les participants acteurs de leur séjour.

NOS 6 VALEURS ÉDUCATIVES

LAÏCITE

Principe républicain et constitutionnel, la laïcité invite à l'ouverture et à la découverte de l'autre. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est la garantie de voir respectées les convictions philosophiques et religieuses de chacun(e) mais sans prosélytisme.

DIVERSITÉ/ÉGALITÉ

La diversité est un enrichissement individuel et collectif. L'égalité permet son expression et garantit le « vivre ensemble ». Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est, par exemple, la garantie d'affirmer l'égalité entre filles et garçons.

EMANCIPATION/SOCIALISATION

L'émancipation et la socialisation permettent à chacun(e) de prendre sa place dans la société. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est la garantie de prendre du temps pour observer, comprendre et agir seul ou en groupe.

SOLIDARITE / ENGAGEMENT

Indissociables, la solidarité et l'engagement sont les bases d'une société plus fraternelle et plus juste. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est la garantie de participer à la construction d'un avenir individuel et collectif plus solidaire et plus fraternel.

DEMOCRATIE

La démocratie s'appuie sur le droit de chacun(e) à participer à des prises de décisions collectives. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est, par exemple, la garantie de participer à des débats où chacun(e) s'exprime librement.

CITOYENNETE

La citoyenneté est un exercice actif! C'est avoir accès à des outils pour acquérir la connaissance, en développer et ainsi pouvoir agir. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est la garantie de pouvoir expérimenter, prendre les choses en main et faire des choix.

COLO

Grandeur nature

8 - 10 ans - Noirmoutier - Du 23 au 27 octobre 2023 ou du 30 octobre au 3 novembre 2023

AVENTURES EN EXTÉRIEUR ET DÉCOUVERTES DE LA MER

Demain je reprends le chemin de l'école en étant+ ingénieux, + imaginatif,+ coopératif Activités sportives, de loisirs et expériences scientifiques pour sensibiliser aux enjeux de protection de la biodiversité, de citoyenneté engagée et de vivre ensemble.

PROGRAMME

Nos jeunes accros de nature vont découvrir comment aujourd'hui la science et la technique peuvent être mises au service de la préservation de notre environnement. Les animateurs seront là pour aider les aventuriers d'un nouveau monde à parfaire leurs connaissances scientifiques et à découvrir la biodiversité proche.

Lors d'activités respectueuses de l'environnement et cohérentes avec le projet, ils apprendront à reconnaître les animaux du bord de mer pendant une **pêche à pied**, à s'orienter avec une carte et une boussole lors de **courses** ou à dompter le vent pour voir s'envoler son **cerf-volant**.

Deux séances de **char à voile** (à partir de 8 ans).

Autres activités possibles : Activités autour du vent, activités d'expression et fabrications de gégènes, grands jeux sportifs, veillées. Au fil des séjours, les enfants mèneront des expériences scientifiques et techniques, des investigations et feront des recherches.





Effectif du groupe : 20 participants

5 JOURS (8-10 ans) 500 € Transport 30€ de participation au départ de La Roche sur Yon

Du 23 au 27 octobre 2023 Du 30 octobre au 3 novembre 2023

Lieu

Centre Les Lutins - lle de Noirmoutier
22 All des Arbousiers 85330 Noirmoutier-en-l'Île

Premier repas inclus : déjeuner. Dernier repas inclus : goûter



COLO

Sport de pleine nature

11-12 ans - Noirmoutier - Du 23 au 27 octobre 2023 ou du 30 octobre au 3 novembre 2023

UN SÉJOUR SPORTIF POUR DÉCOUVRIR L'ÎLF

Demain je reprends le chemin de l'école en étant+ ingénieux, + imaginatif,+ coopératif Activités sportives pour sensibiliser aux enjeux de protection de la biodiversité, de citoyenneté engagée et de vivre ensemble.

PROGRAMME

Entre plages, marais salants, villages... les paysages de l'île de Noirmoutier n'auront plus aucun secret pour toi.

Au programme, de grandes sorties à vélo pour découvrir le nord de l'île mais aussi le Gois. Avant de filer avec ton pique-nique, prépare ton itinéraire avec les autres jeunes et apprends à utiliser une carte. Embarque ton pique-nique et passe la journée sur les chemins pour observer la faune et la flore de l'île.

Découvre le vent et les façons de le maitriser en pratiquant deux séances de char à voile.

Autres activités possibles : Course d'orientation dans le bois de la Chaise, grand jeux, jeux sportifs sur la plage....

Les jeunes pratiqueront les activités selon un programme établi sur toute la semaine en fonction des conditions météorologiques.





Informations aux familles

AVANT LE DÉPART

A fournir obligatoirement avant le départ

LA FICHE DE TROUSSEAU

Cette fiche n'est qu'indicative. Il est recommandé de marquer le linge, les vêtements et les objets personnels. Pour une période courte, le lavage du linge ne peut, en général, être assuré par le centre.

LE DOSSIER DE L'ENFANT

1 fiche de renseignements médicaux et individuels sera à remplir. Veillez à les remplir soigneusement car elles comportent des informations essentielles pour le bon déroulement du séjour.

Toute pièce justificative non fournie (notamment concernant les vaccinations) pourra remettre en cause la faisabilité du séjour.

VACCINS - TRAITEMENT MÉDICAL

Selon l'article 1 de l'arrêté du 20/02/2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs mentionnés à l'article L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles il est précisé que : l'admission d'un mineur en centre de vacances est conditionnée à la fourniture préalable : 1° D'informations relatives :

- a) Aux vaccinations obligatoires ou à leurs contre-indications : Copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations, copie du carnet de vaccinations, ou attestation d'un médecin ;
- b) Aux antécédents médicaux ou chirurgicaux ou à tout autre élément d'ordre médical considéré par les parents
- ou le responsable légal du mineur comme susceptibles d'avoir des répercussions sur le déroulement du séjour ;
- c) Aux pathologies chroniques ou aiguës en cours ; le cas échéant, les coordonnées du médecin traitant seront fournies. Si un traitement est à prendre durant tout ou partie du séjour, l'ordonnance du médecin devra être jointe et, s'il s'agit d'un traitement à ne prendre qu'encas de crise, les conditions et les modalités d'utilisation des produits devront être décrites.

Les médicaments seront remis au responsable de l'accueil dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation. Les nom et prénom du mineur devront être inscrits sur l'emballage;

2° D'un certificat médical de non contre-indication lorsqu'une ou plusieurs activités physiques mentionnées à l'article 13 du décret du 3 mai 2002 susvisé sont proposées dans le cadre de l'accueil.

PENDANT LE SÉJOUR

PRENDRE DES NOUVELLES

Messagerie vocale

Vous pourrez téléphoner au centre en fin de journée pour échanger votre enfant mais nous vous conseillons de privilégier le blog pour transmettre un message à votre enfant. L'appel téléphonique peut être source de « coup de cafard »

Le blog

Nous mettrons en place un blog «ondonnedesnouvelles». Les équipes d'animation y ajouteront chaque jour des photos, des vidéos et des textes des enfants. Vous pourrez profiter de cette plateforme pour laisser un message à votre enfant. Nous le lui transmettrons individuellement.

Le code d'accès vous sera transmis avec la convocation avant le séiour.

Les téléphones mobiles

Nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons aux jeunes de ne pas emporter de téléphone mobile pendant leur séjour

L'ARGENT DE POCHE

Les mesures sanitaires actuelles ne permettent pas les sorties et l'achat de souvenirs.

Nous vous invitons à ne pas donner d'argent de poche pour ce séjour.

RESPECT DES COUTUMES ALIMENTAIRES

Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité. Cependant l'organisation des séjours et les différents projets présentent des spécificités qui peuvent interférer avec le respect absolu de certaines convictions ou croyances. Le refus de consommer certains aliments n'a que peu d'incidences. Dans la plupart des cas, nous opterons pour le remplacement ou la compensation de ces aliments par d'autres au cours du repas. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription. Nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte d'autres demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe et avoir des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan (ni aliments, ni boissons) entre le lever et le coucher du soleil.

ALLERGIES ALIMENTAIRES

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (projet d'accueil individualisé) afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques.

Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous chercherons ensemble une solution pour pouvoir accueillir l'enfant sans risque pour sa santé.

Bulletin d'inscription



À retourner à : **vacances@laligue85.org** ou par courrier à FOL 85 – 41 rue Monge – 85000 La Roche-sur-Yon Une question? De l'aide pour la réservation? 06 52 81 45 02 ou 02 51 36 45

Les parents

| Adresse postale exacte (pour les enfants-adolescents, adre Nom : Adresse : | Prénom : |
|--|--|
| Code postale : Vill | |
| Tel domicile : Te Email : | |
| Le séjour | |
| Grandeur nature (8-10 ans) | port de pleine nature (11-12 ans) |
| Du 23 au 27 octobre 2023 | Du 23 au 27 octobre 2023 |
| Du 30 octobre au 3 novembre 2023 | Du 30 octobre au 3 novembre 2023 |
| Le transport | |
| RDV à La Roche-sur-Yon pour un départ en car : OUI NON | RDV sur place au centre à Barbâtre : OUI NON |

Les participant(e)s

| Nom | Prénom | Date de naissance (JJ/MM/AA) | Sexe F/M | Nationalité |
|-----|--------|---------------------------------|----------|-------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Autorisation pour les participants mineurs

Validation des inscriptions

| Collectivité :Association : |
|----------------------------------|
| Je soussigné |
| Le : à : Signature & Cachet : |

| Je soussignė(e) | | ■ pére, ■ mére, ■ |
|-------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| tuteur (responsable léga | I du participant), atteste sur | l'honneur avoir l'autorité |
| nécessaire pour inscrire | l'enfant dont le nom et le pré | énom figurent ci-dessus et |
| l'autorise à participer, sou: | s ma responsabilité, au séjour ir | ndiqué. |
| | | |

certifie par la présente avoir pris connaissance de la liste des documents obligatoires à fournir, des conditions générales régissant tous les séjours Vacances pour tous/ Ligue de l'enseignement et des conditions de la garantie annulation figurant sur la brochure en ma possession, et y souscris dans leur intégralité.

Je reconnais également disposer dans le cadre du présent contrat de voyage, par la facture/confirmation d'inscription, la brochure en ma possession, la fiche descriptive correspondant au produit acheté, de toutes les informations prévues dans les dipositions des articles L.211-1 et suivants, R.211-1 et suivants du Code du Tourisme relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou séjours.

Je déclare également avoir pris connaissance des obligations d'admission de mon enfant en centre de vacances relatives à l'article R. 227-7 du code de l'action sociale et des familles : "L'admission d'un mineur selon l'une des modalités prévues à l'article R. 227-1 est subordonnée à la production d'un document attestant qu'il a satisfait aux obligations fixées par la législation relative aux vaccinations. Elle est également soumise à la fourniture par les responsables légaux du mineur de renseignements d'ordre médical dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de la Santé et du ministre chargé de la Jeunesse. Ce document est adressé à l'organisateur de l'accueil ou à son représentant qui s'assure du respect de la confidentialité des informations."

Le : à : Signature

Octobre-novembre 2023

Colos apprenantes

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE VENDÉE

Association d'éducation populaire complémentaire de l'Ecole et actrice de l'Economie sociale et solidaire, la Lique de l'enseignement - Fédération de Vendée regroupe autour de ses valeurs et principes - laïcité, citoyenneté, solidarité – plus de 240 associations dans le département. Nous faisons partie du mouvement national de la Lique de l'enseignement qui existe depuis plus de 150 ans. Nous agissons au quotidien dans le cadre de multiples activités et projets sur des thématiques transversales et complémentaires auprès des tout-petits, des enfants, des jeunes, des familles et des seniors. Education, culture, action sociale, vie associative, environnement, numérique, sport, démocratie : la diversité de nos actions contribue à faire vivre nos valeurs sur le territoire en favorisant l'engagement des citoyens.

La Ligue de l'enseignement de Vendée 41 rue Monge -85 000 La Roche-sur-Yon fol@laligue85.org 02 51 36 45 92

